



Agent de prévention et de médiation mobile au sein de la Direction des Moyens Généraux - H/F

Référence : 26-1310

Titulaire et contractuel.le

TOULOUSE

C

✓ Catégorie : C

✓ Cadre Emploi : Adjoints techniques territoriaux

✓ Grade : Adjoint technique principal 1ère cl, Adjoint technique principal 2ème cl, Adjoint technique territorial

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

La Direction des Moyens Généraux assure les prestations nécessaires à la vie quotidienne des services départementaux. Elle veille notamment à la sécurité des personnes et des biens, à l'exploitation de certains sites départementaux, à la gestion logistique ainsi qu'à l'organisation technique et matérielle des événements de la collectivité.

Au sein du Service Sécurité, vous contribuez à garantir la sûreté des personnes et des biens, la sécurité incendie des bâtiments départementaux et la qualité de l'accueil des usagers. Le service intervient également sur les sites extérieurs de la collectivité, notamment les Maisons des Solidarités.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

LES ENJEUX DU POSTE : Sous l'autorité de votre hiérarchie, vous assurez l'accueil et l'orientation des publics, contribuez à la prévention des situations de violence par la médiation et veillez à la sécurité des personnes, des biens et des équipements sur les différents sites départementaux.

Par votre sens du contact, votre vigilance et votre capacité à gérer les situations sensibles, vous participez à offrir un environnement sécurisé et un accueil de qualité aux usagers comme aux agents de la collectivité.

LES MISSIONS : Vous assurez l'accueil, l'information et l'orientation des publics conformément à la politique d'accueil de la collectivité. Vous veillez au respect des consignes et procédures de sécurité en vigueur.

Vous réalisez la surveillance des accès et des bâtiments afin de prévenir les risques d'intrusion, de malveillance ou d'incident. À ce titre, vous effectuez notamment des rondes de contrôle et participez aux procédures d'ouverture et de fermeture des sites.

Vous intervenez dans les situations conflictuelles afin de prévenir les violences, favoriser le dialogue et assurer des missions de médiation auprès des usagers. Vous pouvez également être amené-e à intervenir sur les Maisons des Solidarités en cas de situation sensible.

Vous contrôlez le bon fonctionnement des dispositifs de surveillance et d'alarme, signalez les dysfonctionnements constatés et déclenchez les procédures d'alerte adaptées.

Vous participez aux missions de sécurité incendie relevant du SSIAP et contribuez à la mise en sécurité des occupants et à l'assistance aux personnes en cas de besoin.

Enfin, selon les nécessités de service, vous pouvez intervenir sur l'ensemble des bâtiments départementaux et contribuer à la continuité de service au sein des équipes de sécurité.

Profil recherché

PROFIL : Titulaire obligatoirement d'un TFP APS ou d'un CAP APS, vous possédez une expérience réussie dans la gestion des conflits et avez une solide connaissance des problématiques liées à la prévention, à la médiation et à la sécurité.

Vous êtes titulaire du SSIAP 1 à jour ainsi que d'une certification PSC (moins de 24 mois) PSC1, SST ou PSE1 en cours de validité. Le permis B est indispensable.

Vous savez repérer les situations à risques afin d'adapter votre comportement. Vos capacités de communication et de médiation vous permettent de gérer des situations parfois sensibles avec calme et professionnalisme.

Reconnu·e pour votre sens du service au public, votre réactivité, votre maîtrise de soi et votre discrétion, vous appréciez le travail en équipe et faites preuve d'un excellent relationnel avec des interlocuteurs variés.

CONDITIONS D'EXERCICE ET REMUNERATION :

Sujétions particulières :

- Port d'une tenue réglementaire
- Astreinte de soirée (2 à 3 fois par mois selon le roulement en vigueur)
- Participation obligatoire aux réunions de service (3 par an) et aux ateliers de maintien des acquis et connaissances (~ 2 samedis par an)
- Station debout prolongée et marches longues (rondes)
- Port de charge
- Horaires variables selon le site d'intervention : Siège HDD : alternance 1 semaine sur 2 (6h45/13h45 - 12h30-19h30) MDS : 8h30 - 17h (à la demande du service)
- Planning évolutif en fonction des contraintes et incidents pouvant survenir sur l'ensemble des équipes du service
- Intervention possible le week-end et les jours fériés (volontariat)

Pour les fonctionnaires titulaires du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux :

La rémunération est composée :

- du traitement indiciaire brut correspondant au grade détenu ;
- de l'IFSE correspondant au groupe de fonctions du poste ;
- des éléments indemnitaires applicables selon la situation de l'agent.

Pour les candidats non titulaires de la fonction publique :

Le recrutement s'effectuera par voie contractuelle, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 1 an ou 3 ans renouvelable. La rémunération sera déterminée en fonction du profil et de l'expérience du candidat retenu. Une reprise de l'ancienneté professionnelle pourra être prise en compte dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- Un cadre de travail privilégié : des locaux idéalement situés à Toulouse, accessibles en métro (station Canal du Midi) et dotés d'un parking gratuit.
- Des services facilitant le quotidien : restaurant administratif, cafétéria et crèche réservée aux enfants des agents.
- Prime semestrielle de 815 EUR net (au prorata du temps de présence).
- Un équilibre vie professionnelle / vie personnelle : horaires flexibles, jusqu'à 48 jours de repos par an selon le cycle de travail choisi.
- Des avantages sociaux avantageux : participation à des contrats santé et prévoyance négociés à tarifs préférentiels.
- Un soutien à la mobilité : prise en charge de 75 % des abonnements aux transports en commun.
- Des prestations complémentaires : accès aux chèques-vacances sous conditions de ressources.

Processus de recrutement : Les candidatures, composées du CV, de la lettre de motivation et des pièces justificatives, doivent être déposées exclusivement en format PDF sur le site du Conseil Départemental, rubrique Recrutement. Les candidatures transmises par mail ou incomplètes ne pourront être étudiées.

Offre en ligne jusqu'au 23/10/2026 inclus.

Le jury de recrutement est actuellement programmé le à confirmer. Cette date est toutefois susceptible d'être modifiée.

Questions ? Sabrina GUENFOUD - sabrina.guenfoud@cd31.fr